

Rapport de l'Observatoire des Pratiques en Éducation Prioritaire de Créteil.

LE TRAVAIL PERSONNEL DES ELEVES EN DEHORS DE LA CLASSE : mai 2016

Présentation :

L'observatoire des pratiques en éducation prioritaire de Créteil a été créé le 9 octobre 2015. Il est le fruit de la réforme de l'éducation prioritaire inscrite dans la loi de refondation de l'École de la République de 2013 dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales sur les résultats scolaires et de favoriser la réussite de tous les élèves.

Introduction :

Le travail personnel de l'élève effectué en dehors de la classe étant un des facteurs de la réussite scolaire, l'observatoire en a fait son objet d'étude pour l'année 2015-2016.

Il propose des réponses à la question suivante :

« En éducation prioritaire, quelles pratiques seraient en mesure de rompre la courbe ascendante des inégalités ? »

Cette réflexion sur le travail personnel de l'élève n'est pas nouvelle puisque 2 rapports y ont été consacrés il y a quelques années par Dominique Glasman en 2004 et l'IGEN en 2008.

Les observations de l'Observatoire se limitent au travail explicitement demandé par les enseignant(e)s des écoles et collèges réalisé par les élèves en dehors du temps de classe (étude sur 10 REP et REP+ de l'académie de Créteil).

Un protocole de visite (une journée entière par 3 à 5 observateurs) a été mis en place afin de rencontrer le plus grand nombre de partenaires de l'école : des personnels de direction, des professeurs, des personnels non enseignants, des personnels en charge de la vie scolaire, des élèves et des parents d'élèves, des partenaires des collectivités territoriales, intervenant notamment au titre de la Politique de la Ville, des associations. Le but est d'observer, de mutualiser et de valoriser certaines pratiques de terrain, de générer des questionnements afin d'en dégager des recommandations et des pistes d'actions opérationnelles. Il s'agit bien de proposer du concret.

Les 12 recommandations :

- **Recommandation 1 :** Adopter une politique de réseau, connue des élèves et des familles, sur la question du travail personnel des élèves et élaborée à partir des objectifs du projet de réseau
- **Recommandation 2 :** Clarifier de façon institutionnelle le cadre et les modalités du travail personnel des élèves en dehors de la classe dans les réseaux de l'éducation prioritaire.
- **Recommandation 3 :** Recentrer le travail personnel des élèves sur les apprentissages en les aidant à développer leur autonomie.

- **Recommandation 4** : Mieux articuler le travail fait dans la classe avec le travail personnel en dehors de la classe.
- **Recommandation 5** : S'assurer que l'élève sait et comprend ce qui est attendu de lui en termes de modalités et d'enjeux.
- **Recommandation 6** : Prendre en compte l'organisation et les lieux de travail
- **Recommandation 7** : Valoriser à la fois le travail du groupe - classe et de l'individu - élève.
- **Recommandation 8** : Développer l'usage du numérique au service du travail personnel de l'élève en dehors de la classe
- **Recommandation 9** : Donner aux familles une lisibilité sur le travail personnel des élèves, ses attendus, ses visées d'apprentissage et son évaluation
- **Recommandation 10** : Établir un lien étroit avec les partenaires de l'école qui proposent de l'aide au travail personnel
- **Recommandation 11** : Intégrer le thème du travail personnel de l'élève aux formations initiale et continue des personnels enseignants, de vie scolaire et d'encadrement
- **Recommandation 12** : Faire de la question du travail personnel des élèves un thème commun à tous les personnels éducatifs des réseaux

Chaque recommandation se décline dans la classe, l'école ou l'établissement et dans le réseau.

Les recommandations sont ensuite regroupées par thème :

Thème 1 : Recommandations 1, 2, 3 et 4

Le travail personnel : pour qui ? Pourquoi ?

Constats et questionnements :

R1 - Les enseignant(e)s ont des pratiques différentes voire contradictoires concernant le travail en dehors de la classe (peu ou pas de devoir pour certains, du travail dans toutes les disciplines pour d'autres (écrit et/ou oral). Les familles et les élèves ont des attentes différentes également.

=> dans chaque école ou collège, les enseignant(e)s s'accordent en début d'année sur ce qui est exigible et réalisable en fonction des difficultés et des diagnostics propres à l'établissement. Chaque élève doit savoir ce qui est attendu et pourquoi. Localement ou par réseau, cette logique s'applique de la maternelle au collège.

R2 - Les circulaires officielles sont interprétées différemment d'un enseignant à un autre, c'est donc à l'institution de clarifier le cadre et les modalités du travail personnel.

=> Diffusion large d'une note académique pour clarifier le sens du terme « devoirs » Elle est accessible à tous les partenaires éducatifs et est accompagnée d'exemples pédagogiques et de modalités de travail.

R3 - Quand les devoirs sont conçus comme le rattrapage de cours manqués, comme la possibilité d'être aidé à la maison, comme une punition collective suite à un chahut, qui en bénéficie ? A qui l'aide au travail est-il délégué en dehors de l'école ?

Quand l'effort intellectuel est assimilé à une punition, quels effets sur les apprentissages ?

Quand la correction en classe est imposée, faite sans prendre en compte la manière dont l'erreur a été commise, sans écouter l'élève, quand l'erreur devient une faute avec la connotation morale que cela implique, ne met-on pas certains élèves en insécurité vis à vis des apprentissages et ne développe-t-on pas un sentiment d'injustice, de la passivité voire du renoncement à comprendre puis à apprendre ?

« Plus l'élève apprend à considérer ses erreurs comme des leviers de progrès, des passages incontournables et formateurs, parce que son professeur les utilise comme telles et avec intérêt, pour mieux réexpliquer, et plus l'élève se sent en sécurité pour aborder de nouveaux apprentissages dans toutes les disciplines ».

=> Il faut faire le point très régulièrement avec les élèves sur ce qu'ils ont appris pas sur ce qu'ils ont fait.

=> Il faut consacrer du temps à l'aide méthodologique, aux méthodes de mémorisation en s'inspirant des travaux sur les neurosciences.

R4 - Beaucoup d'élèves ne font pas le travail personnel demandé. Il faut alors se poser la question du sens, de la signification, du lien avec le travail en classe. C'est pour cela que des élèves disent ne pas faire leurs devoirs. Beaucoup d'autres ne font le minimum que par crainte d'une évaluation.

Et puis, il y a ceux qui attendent plus de l'école. Ceux dont l'appétence vis à vis des apprentissages n'est pas satisfaite et qui recherchent par eux-mêmes sur internet leur nourriture intellectuelle.

Pour satisfaire chacun :

=> « Créer un espace numérique partagé spécifique à chaque classe où puissent être déposées des ressources validées enrichissant le cours et permettant aux élèves de mieux comprendre les notions vues ou à voir dans le cours ».

Le faire en pensant aux familles qui ne disposent pas de matériel. Imaginer des supports différents. Et travailler en inter-cycles pour apprendre à utiliser ces ressources très tôt.

Thème 2 : Recommandation 5, 6, 7 et 8.

Comment s'assurer de la réalisation efficace du travail personnel ?

Constats et questionnements :

R5 – L'élève ne note pas le travail demandé (faute de temps : il est dicté rapidement en fin de séance; parce qu'il ne veut pas écrire dans son agenda ou son cahier de textes (et puis l'enseignant n'a pas le temps de vérifier) ; parce que c'est noté sur l'ENT (or, peu d'élèves et de familles le consultent ou seulement pour les absences et les notes).

Les consignes y sont parfois floues : « apprendre la leçon ». Des élèves ne savent pas ce qu'on attend d'eux, ne savent pas comment faire, comment apprendre. Alors, ils se débrouillent et même en travaillant, s'exposent à une mauvaise note décourageante.

=> Tenir à jour le cahier de textes numérique et s'assurer que les élèves ont un cahier de textes papier ou un agenda. L'enseignant doit en valoriser la tenue et être plus précis dans ses attentes vis à vis de la leçon.

=> Construire avec les élèves des outils d'aide au travail personnel (fiches de révision faite ensemble par exemple).

=> En équipe enseignante, s'entendre sur la manière de formuler les attentes en termes d'objectifs d'apprentissage plutôt que de tâches à réaliser.

=> Installer des rituels.

=> Veiller à ce que l'ENT puisse être consulté dans l'établissement.

R6 – Le temps passé au travail personnel diffère d'un élève à l'autre (au collège, de 5mns à 2h quotidiennes).

La charge de travail est mal répartie sur la semaine et sur le trimestre (surcharge avant les conseils de classe). Les enseignants se concertent peu sur le sujet, chacun estimant légitime de faire travailler les élèves dans sa discipline.

Or, les élèves n'arrivent pas tous à travailler chez eux (manque d'espace, de calme, concurrence avec les loisirs, les passions, les tentations).

=> Proposer des salles au calme dans l'établissement où les élèves pourront travailler seul ou en groupe et où des professeurs disponibles pourront apporter leur aide. Ils seront sous la surveillance des AED et seront accueillis en nombre raisonnable.

=> Ouvrir largement le CDI et ses salles annexes si elles existent.

=> Organiser des tutorats dans des espaces dédiés.

=> Donner accès à l'ENT au sein de l'établissement.

R7 – Il existe un lien étroit entre travail demandé et motivation pour le réaliser. On note que cette motivation diminue sensiblement après l'école primaire. Les élèves sont parfois nostalgiques du temps où ils n'avaient qu'un seul enseignant et pour lequel ils prenaient plaisir à travailler.

Par ailleurs, les élèves redoutent bien moins le contrôle du travail personnel car il n'est pas systématiquement effectué et, au pire, ils ne risquent qu'une punition qui ne sera elle-même parfois pas relevée et encore moins corrigée.

A contrario, l'élève qui fait régulièrement son travail n'est pas toujours valorisé. Cela pose un problème de reconnaissance des efforts.

=> Tout travail demandé doit être en lien avec les apprentissages faits en classe.

- => Tout travail demandé doit être systématiquement contrôlé et corrigé.
- => L'élève qui fait toujours son travail doit être valorisé.

Cela suppose pour les enseignants un travail en équipes disciplinaires ou interdisciplinaires et par niveau de classe. Ils proposent des situations variées en tenant compte de la différenciation pédagogique.

Si le travail demandé est collectif, ils doivent s'assurer qu'il puisse être réalisé dans de bonnes conditions pour tous les élèves du groupe.

Les enseignants doivent prendre en compte le lien entre motivation et réussite.

R8 - Développer l'usage du numérique au service du travail personnel est nécessaire et implique pour les enseignants des responsabilités : il faut s'assurer du « bon usage » et de sa pertinence vis à vis des apprentissages faits en classe.

- => Développer les pratiques et les échanges entre élèves et avec les enseignants.
- => Mettre les élèves en situation de produire des ressources mutualisables et consultables dans et en-dehors de l'établissement. Y associer les familles.
- => Créer des plate-formes de cours et d'exercices en ligne à partir des productions des élèves.

Thème 3 : Recommandation 9, 10, 11 et 12.

Comment mettre en cohérence tous les acteurs éducatifs ?

Constats et questionnements :

R9 - L'attente des parents envers l'école est grande en terme de réussite. Pourtant, l'implication des parents dans la vie de l'établissement est faible notamment au collège. Cela révèle la distance sociale, réelle ou ressentie, qui sépare les familles des « gens de l'école ». Cela traduit également le manque de compréhension entre ces partenaires. Les parents font de nombreux reproches au collège : différence de pratiques ou de sérieux d'un professeur à l'autre, différence de quantité de travail demandée, manque voire absence d'harmonisation entre enseignants. Professeurs non remplacés, professeurs jeunes et inexpérimentés dans des réseaux difficiles. Les parents sont déçus, en manque de confiance et désertent les espaces et les réunions prévus pour eux au sein de l'école.

- => Ouvrir la classe aux parents sur temps scolaire : le parent voit le travail de l'enseignant et, en retour, reçoit des informations sur le travail fait à la maison. Les échanges qui découlent de ces rencontres rassurent les élèves.
- => Par exemple, des parents sont invités à faire des activités comme leur enfant ou bien proposent des lectures ou racontent des histoires, y compris dans leur langue d'origine qui est traduite.
- => En dehors du temps dévolu à l'évaluation, les parents sont invités à prendre connaissance du travail de leur enfant, à échanger avec les équipes.
- => Des actions d'information pour aider les enfants à la maison sont mises en place.
- => Une formation à l'ENT est proposée aux parents.

R10 – La diversité des dispositifs d'aide au travail personnel de l'élève par les différents partenaires de l'école montre ces limites : bénévoles, enseignants, AED, personnel des collectivités territoriales, associations ont toute liberté pour aider les élèves sans concertation avec l'école. Les méthodes ne sont pas toujours adaptées, les contenus des cours sont parfois critiqués devant l'élève et sa famille, les attentes de l'enseignant ne sont pas comprises. Le nombre d'élèves pris en charge est parfois trop élevé pour espérer apporter une aide efficace à tous.

=> encourager les interactions entre les personnels enseignants et les intervenants extérieurs. Faire un point chaque trimestre pour clarifier les attendus pédagogiques.

=> Proposer à ces partenaires des réunions de présentation du socle commun pour expliciter les attendus de fin de cycle et les critères d'évaluation.

=> Dans l'établissement, s'assurer que le travail personnel est réalisable par l'élève selon ses propres moyens.

R11 – Les jeunes enseignants et les personnels de vie scolaire sont désarmés face aux difficultés de leurs élèves. Ils sont peu ou pas formés à repérer ces difficultés et à les traiter, ils ne sont pas bien formés aux méthodes d'apprentissage.

Les jeunes enseignants parlent d'un décalage énorme voire d'un gouffre entre ce qu'ils apprennent à l'ESPE et la réalité du terrain.

Pour les personnels de vie scolaire, comment prendre en charge les élèves punis, exclus sans travail à faire ?

=> Dans l'établissement, organiser l'accueil individualisé des nouveaux enseignants.

=> organiser des temps de concertation sur le travail personnel de l'élève. Y associer AP et AED.

=> échanges de pratiques et observations entre enseignants. Formation des jeunes enseignants par les enseignants les plus expérimentés plusieurs fois par an.

=> A l'ESPE, renforcer la formation initiale en sciences psychosociales.

Enseigner la gestion de l'hétérogénéité des élèves, la gestion de la classe (analyses de situation et propositions d'action avec des acteurs de terrain).

R12 – Bien qu'il y ait beaucoup d'efforts faits pour améliorer le travail des élèves dans les établissements, il n'y a pas de coordination entre les différents personnels qui interviennent auprès d'eux. Les enseignants, les AED, les AP, les CPE, les COPsy agissent souvent chacun de leur côté. Il y a un réel cloisonnement par fonction. Or, au moment des conseils de classe, le manque de travail personnel des élèves est pointé comme responsable des mauvais résultats scolaires.

=> Renseigner systématiquement les cahiers de textes numérique et papier. Ce sont des outils de liaison entre les différents personnels.

=> Plutôt que de juxtaposer les efforts de chacun des partenaires éducatifs, les faire réfléchir ensemble sur le travail personnel des élèves (modalités, lieux dédiés, mutualisation des outils de travail, attendus de révisions, tutorat entre élèves, etc.).

Conclusion :

La mobilisation des différentes catégories de personnel pour faire réussir les élèves ne fait aucun doute. L'utilité du travail de l'élève hors la classe n'est pas contestée. Cependant, il est nécessaire de s'interroger sur ses modalités de mise en œuvre et son contenu afin qu'il ne renforce pas les inégalités entre élèves, ce que montre toutes les études. Les résultats des enquêtes PISA ont réaffirmé que les enfants d'origine populaire étaient plus pénalisés en France que dans d'autres pays. L'accès inégal aux ressources culturelles et les malentendus pédagogiques entre les enseignants et les familles populaires creusent encore les écarts.

Les écoliers et collégiens rencontrés par les observateurs ont manifesté un réel désir d'apprendre. Cela nous donne des responsabilités.

L'observatoire propose un outil de travail évolutif avec des améliorations possibles. Les 12 recommandations servent de guide aux équipes. C'est à chaque réseau de faire un diagnostic et de s'appuyer sur ce qui se fait déjà.

La réflexion et le travail doivent se faire en inter-degrés : la cohérence et la cohésion entre écoles et collège étant essentielles et rassurantes pour les familles et leurs enfants. La coopération avec les parents est nécessaire, cela les conforte dans leur rôle et apaise les tensions avec l'école. L'écoute de l'élève et de sa famille est fondamentale car source d'idées à échanger.

Ce rapport étant un outil, une version en ligne est proposée sur le site CAREP Créteil. Chaque réseau peut enrichir le chapitre des pistes d'actions . L'observatoire poursuit ses travaux sur ce thème.

Myriam Bé,

Lycée Porte de Normandie Verneuil